

LA FRANCE FACE AUX NOUVELLES TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL EN EUROPE

Fabrice HATEM et Fabrice DEFEVER⁽¹⁾

L'internationalisation des entreprises a pour corollaire une mise en concurrence chaque jour plus intense des territoires pour l'accueil des projets d'investissements. A travers leurs décisions de localisation, les multinationales contribuent ainsi de manière décisive à la restructuration de l'espace économique mondial : délocalisations entraînant le développement de régions nouvelles au détriment de zones traditionnelles, agglomération d'activités similaires dans une même région contribuant à la formation de «clusters» spécialisés et éventuellement hiérarchisés en fonction de leur potentiel technologique et financier, mise en place de réseaux transnationaux de production se traduisant par une intensification des échanges commerciaux, etc.

Le positionnement réussi d'un territoire, quelle que soit sa taille (pays, région, ville) au sein de ce *Kriegspiel* mondial de spécialisation et d'échanges devient donc un enjeu de plus en plus majeur de son développement. D'où l'essor de politique de «promotion territoriale» visant à attirer les projets d'investissements et les activités des firmes multinationales. Pour éclairer leur action, les agences chargées de ces politiques doivent analyser le «marché» concerné, dans ses différentes dimensions : stratégies et critères de localisation des firmes, projets d'investissement, offres territoriales concurrentes. Ces agences deviennent ainsi, par la force des choses, des observateurs privilégiés des tendances de la géographie industrielle mondiale et européenne.

Les outils d'analyse mis en place par l'AFII (Agence française des investissements internationaux) permettent ainsi de détecter quelques tendances majeures de l'investissement international en Europe, susceptibles d'avoir des implications majeures sur notre pays, ses régions et ses villes :

- **Une poussée générale du mouvement d'internationalisation des firmes et d'ouverture des territoires, qui se traduit par l'existence d'un «marché» européen vaste et diversifié de l'investissement mobile;**
- **La formation d'une nouvelle géographie économique européenne, avec la délocalisation des activités de main d'œuvre vers des périphéries en expansion progressive et la spécialisation des régions les plus développées sur les industries de haute technologie et les services à valeur ajoutée ;**

(1) Respectivement conseiller économique à l'AFII et doctorant au TEAM (Université Paris I-Panthéon Sorbonne).

- Et la difficulté à laquelle se trouvent de ce fait confrontées de nombreuses régions françaises à profil «intermédiaire», pour définir un type de spécialisation efficace entre leurs concurrentes à «bas coûts de main d'œuvre» et celles offrant des ressources de très grande qualité.

I - UN «MARCHÉ» HISTORIQUEMENT ORIENTÉ À LA HAUSSE ET OFFRANT DES OPPORTUNITÉS NOMBREUSES

1 - Un cycle long de croissance malgré un ressac conjoncturel

Il peut paraître paradoxal d'affirmer le caractère structurellement haussier du marché de l'investissement international alors que celui-ci est en train d'enregistrer la plus grande baisse de son histoire, les flux mondiaux d'IDE passant de 1400 milliards de dollars en 2000 à moins de 700 en 2002, soit une baisse de près de 60 %. A y regarder de plus près, cependant, ce recul pourrait n'être que conjoncturel, les facteurs structurels d'internationalisation des firmes continuant à agir de manière toujours aussi puissante (graphique 1) :

- Une grande partie des fluctuations récentes observées dans les

flux d'investissements directs provient en fait des mouvements de fusions-acquisitions internationales dont le nombre, mais surtout la valeur avaient spectaculairement augmenté entre 1998 et 2000. Depuis lors, on observe, certes, une réduction du nombre de ces opérations, mais surtout de leur valeur unitaire du fait de la chute des marchés boursiers ;

- Les opérations *greenfields* de créations de sites à l'étranger ont certes enregistré une chute depuis deux ans (environ - 30 % entre 2000 et 2002 en Europe selon les données Ernst & Young). Mais cette baisse est nettement moins marquée que celle des fusions-acquisitions ;

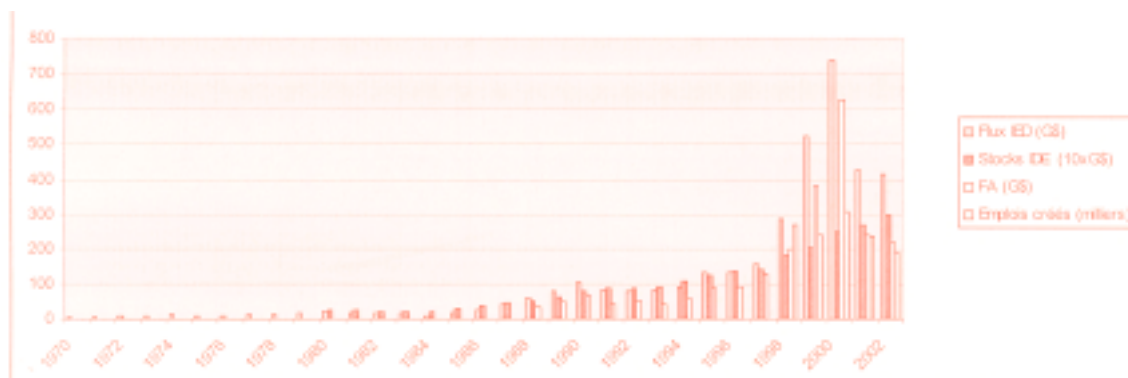
- Si les flux d'investissements semblent conjoncturellement orientés à la baisse, par contre les indicateurs en termes de stocks (stocks d'IDE, pénétration étrangère dans la production et dans l'emploi national) continuent à progresser

année après année, montrant que la tendance de fond à l'intégration des espaces économiques se poursuit ;

- Enfin, les réponses des firmes aux enquêtes d'intention que nous avons réalisées auprès d'elles montrent leur volonté de poursuivre leur internationalisation à moyen terme en dépit des aléas conjoncturels (graphique 2).

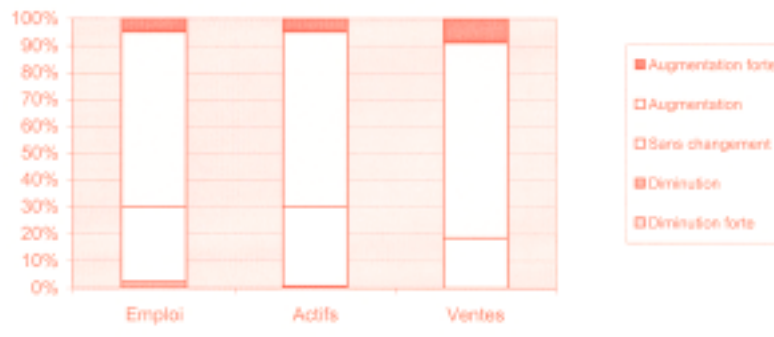
Dans ces conditions, la récente chute des flux d'investissements doit davantage s'analyser comme un aléa passager que comme un brutal coup d'arrêt à la mondialisation. Elle s'explique en effet par des causes pour l'essentiel conjoncturelles : baisse des marchés boursiers entraînant une diminution de la valeur moyenne des opérations d'acquisition ; ralentissement passager de la croissance dans certaines zones investisseuses (Amérique du nord en 2001-2002, Europe de l'ouest aujourd'hui), éclatement de la «bulle»

Graphique 1 :
Evolution à long terme de quelques indicateurs du marché de l'investissement international en Europe (ouest+est)



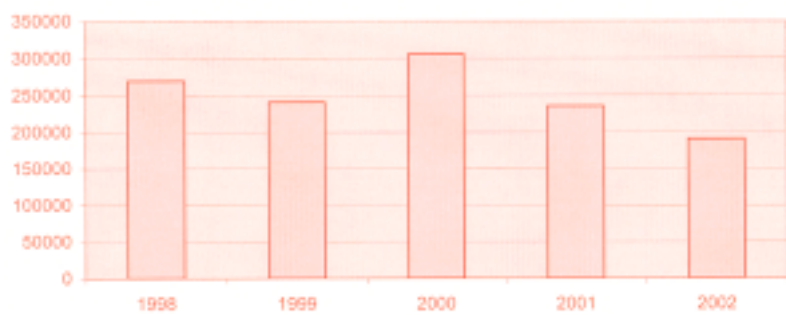
Source : Pour les IDE et les FA : Cnuced (World Investment Report 2003). Pour les emplois créés : calculs des auteurs d'après Ernst & Young.

Graphique 2 :
Evolution prévue à moyen terme du taux
d'internationalisation pour trois indicateurs
(Réponse d'un échantillon de firmes multinationales
à une enquête d'intention)



Source : Hatem (2002).

Graphique 3 :
Evolution des créations d'emploi en Europe entre 1998
et 2002 (montants annuels) associés à des projets
d'investissements étrangers



Source : Calculs des auteurs d'après Ernst and Young.

spéculative constitué à la fin des années 1990 autour des nouvelles technologies de l'information, digestion difficile de certaines opérations d'acquisition surdimensionnées dans les télécommunications ou les médias, ralentissement du mouvement de privatisations, crise du système financier japonais compliquant le financement de l'internationalisation des firmes nippones. Il faut donc s'attendre, après le « creux »

conjuncturel actuel, à une reprise progressive des flux d'opérations internationales, tout particulièrement sous la forme qui nous intéresse le plus, à savoir les opérations *greenfields* directement créatrices d'emplois.

2 - Un marché européen vaste et diversifié de l'investissement « mobile »⁽²⁾

Les caractéristiques de ce

« marché » peuvent être analysées grâce à une base de données développée par les auteurs, avec la collaboration de Ernst and Young⁽³⁾. Celle-ci comptabilise, non seulement le nombre de projets annoncés en Europe⁽⁴⁾, mais également le nombre d'emplois associés à ceux-ci⁽⁵⁾.

Les annonces de création emplois « internationalement mobiles » en Europe ainsi recensées s'élèvent à 1,24 million entre 1998 et 2002, soit environ 250 000 par an. Après une forte hausse jusqu'en 2000, elle ont connu une baisse en 2001 et 2002, notamment due à celle des investissements d'origine nord-américaine.

Près de la moitié des investissements est originaire d'Europe, même si les Etats-Unis constituent, de loin, le premier pays d'origine, avec 40 % des emplois créés. L'Allemagne représente à elle seule 16 % des emplois créés, suivie par les pays scandinaves, la France, le Royaume-Uni et le Benelux. Par contre, les investissements d'origine asiatique ne représentent que 10 % des emplois créés en Europe. On note en fin de période un tassement de la part des investissements américains au profit de ceux d'origine européenne.

Les activités de production manufacturière représentent 60 % des emplois créés (tableau 3). Quatre secteurs (équipement automobile, construction automobile, matériel électronique et chimie-plasturgie) représentent à eux seuls plus de la moitié de ce total, avec 34 % des emplois. Le reste des créations d'emplois, soit 40 % est réalisé

(2) Par "investissement mobile", on entend tout projet susceptible d'être réalisé à l'identique sur plusieurs sites différents, qui sont, de ce fait, mis en concurrence par l'investisseur.

(3) L'estimation du nombre d'emplois créés ainsi que du nombre de projets s'appuie une base de données recensant les annonces d'investissements étrangers : "European Investment Monitor" (EIM) développée par le cabinet de consultants Ernst & Young (Ernst and Young, 2002). Cette source couvre la période 1998-2002 et est renseignée en nombre d'emplois et en investissements respectivement à 65 et 45 %. Cette information a été systématiquement complétée par les auteurs soit par recueil d'informations individuelles sur les projets, soit par des méthodes de traitement statistique tenant compte du profil caractéristique de chaque catégorie de projets.

(4) Il paraissait naturel de considérer comme champ géographique de cette base l'ensemble de l'Europe, dans la mesure où la concurrence à laquelle doivent faire face les sites français pour la localisation des projets internationalement mobiles se fait pour l'instant sentir pour l'essentiel à l'intérieur de ce périmètre géographique. L'intégration de nouveaux pays (ex : Méditerranéens) pourra être envisagée à mesure que ceux-ci deviendront des concurrents significatifs en ce domaine.

(5) Et à terme, le montant des investissements concernés.

dans les activités de services d'appui (bureaux commerciaux, centres de RD, distribution-logistique, fonctions administrative). Les investissements d'origine japonaise et allemande sont fortement concentrés dans les activités de production, tandis que la part des services d'appui est nettement plus marquée pour les firmes nord-américaines et britanniques.

II - LA MIGRATION DES INDUSTRIES DE MAIN D'OEUVRE VERS L'EST : MENACE ET OPPORTUNITÉ POUR L'EUROPE DE L'OUEST

1 - Un mouvement de migration des industries de main d'œuvre vers l'est...

Dans les années 1970, la concurrence pour l'accueil des projets d'investissements mobiles en Europe concernait un petit nombre de pays industrialisés ouest-européens⁽⁶⁾. A partir du milieu des années 1980, la Péninsule ibérique est venue se joindre à ce noyau⁽⁷⁾. Depuis une petite dizaine d'années, une poignée de pays de l'Est parmi les plus avancés, ainsi que la Turquie, ont à leur

Graphique 4 :
% des firmes envisageant une amélioration à moyen terme des perspectives d'investissement dans la zone



Source : Hatem (2002).

tour commencé à attirer les firmes multinationales. Ils sont aujourd'hui rejoints et concurrencés par une seconde vague de pays, à mesure que le domaine d'intégration de l'économie européenne s'élargit vers l'Est, et, dans une moindre mesure, vers le Sud de la Méditerranée. On assiste ainsi, sur une échelle peut-être moins large, à un mouvement d'industrialisation par vagues concentriques et déversement progressif des activités selon un schéma en «vol d'oiseaux sauvages» comparable à celui souvent décrit pour l'Asie⁽⁸⁾.

Ce phénomène, assez peu visible dans les statistiques d'investissements direct, prend par contre des

proportions spectaculaires lorsque l'on prend pour indicateur les créations d'emplois liées aux projets annoncés par les firmes multinationales. C'est ainsi qu'entre 1998 et 2002, environ un tiers de ces emplois ont été localisés en Europe de l'Est (tableau 2), alors que ce pourcentage était bien entendu infime avant la chute du rideau de fer.

Les firmes d'Europe du Nord semblent avoir joué un rôle particulièrement actif dans ce mouvement, en délocalisant de nombreux sites de main d'œuvre vers leurs voisins de l'Est. C'est ainsi que l'Allemagne et les pays scandinaves représentent à eux seuls 23 %

Tableau 2 :
Créations d'emplois par zones d'accueil associées à des projets d'investissements étrangers (1998 - 2002)

%	1998	1999	2000	2001	2002	Total
Pays de l'Est 1^{er} rang (1)	22	19,4	23,4	27	27,8	23,7
Pays de l'Est 2^{ème} rang (2)	5,3	5,8	7,7	11,4	13,2	8,4
Royaume-Uni	26,5	22	25,1	19,7	13,2	22
Europe du Sud et de l'Ouest (3)	17,7	16,3	16,1	13,7	13,4	15,6
Europe du Nord	21,6	24,7	17,8	19,4	23,6	21
France	6,9	11,8	10,1	8,7	8,9	9,3
Total	100	100	100	100	100	100

(1) Hongrie, Pologne, Rép.Tchèque ; (2) Autres PECO (3) Irlande, Espagne, Portugal, Italie, Grèce ; (4) Pays scandinaves, Allemagne, Autriche, Suisse, Benelux.

Source : Calculs des auteurs d'après Ernst and Young.

(6) Ainsi que l'Irlande.

(7) Sans oublier Malte.

(8) Les firmes japonaises commencèrent par délocaliser des industries de main d'œuvre dans quatre pays asiatiques (les fameux " tigres " : Corée du Sud, Taiwan, Hong-Kong, Singapour), contribuant à y déclencher un phénomène d'industrialisation bientôt relayé par un capitalisme endogène. Elle déplacèrent ensuite ces activités dans d'autres pays asiatiques à mesure que les coûts salariaux des " tigres " augmentaient. Les entreprises de ces pays, à leur tour, délocalisèrent leurs propres activités de main-d'œuvre vers le reste de l'Asie, tout en développant dans leur propre pays des activités à plus forte valeur ajoutée. D'où un modèle asiatique de développement par vagues de délocalisations en cascades, qui, de proche en proche, a fini par toucher une grande partie de l'Asie de l'Est et de la Chine (Tejima, 1997).

des créations d'emplois liée aux investissements étrangers en Europe de l'Est.

Initialement focalisé sur les industries de main d'œuvre et sur quelques pays, ce mouvement s'élargit progressivement à de nouveaux domaines : activités à plus haut contenu en technologie dans les pays les plus avancés qui peuvent offrir des ressources en main d'œuvre qualifiée (Hongrie, République tchèque) ; activités destinées à répondre aux besoins en croissance rapide des marchés locaux d'Europe de l'Est. Il devrait donc se poursuivre, voire s'amplifier aux cours des années à venir. Les enquêtes réalisées par l'AFII auprès des firmes multinationales confirment que l'Europe de l'Est

est considérée, avec la Chine, faisant partie des régions où les perspectives d'investissement sont les plus prometteuses à moyen terme (graphique 4).

2 - ..Qui accroît la spécialisation de l'Europe de l'Ouest sur les activités à valeur ajoutée

Au premier degré, ce mouvement pourrait être analysé comme une menace pour les économies de l'ouest européen. De fait, il a eu pour corollaire une baisse des créations d'emplois liées aux projets internationalement mobiles dans cette zone, encore aggravée par la mauvaise conjoncture des années 2001-2002 (tableau 2). Cependant, l'impact est inégale-

ment réparti selon les secteurs d'activités et les pays d'accueil :

- Par secteur, ce sont essentiellement les activités de production manufacturière, dans des filières de main d'œuvre à technologie faible ou moyenne (filière automobile, électrique-électronique, textile, ameublement, etc.), qui se sont pour l'instant localisées en Europe de l'Est, y représentant la grande majorité des emplois créés (tableau 3). Par contre, l'essentiel des activités de soutien tertiaire (centres de recherche, fonctions administratives, quartiers généraux, logistique..) et des activités manufacturières à haute technologie (pharmacie, informatique, télécommunications, dans un moindre mesure chimie) continuait il y a encore 18 mois à se localiser en Europe de l'Ouest⁽⁹⁾.

Tableau 3 :
Répartition des emplois créés par activités et région d'accueil
(% , moyenne 1998-2002)

Production	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Total
Agro-alimentaire, agriculture et pêche	2%	4%	3%
Ameublement & Equipement du foyer	0%	2%	1%
Chimie, Plasturgie	7%	6%	6%
Constructeurs automobiles	7%	9%	8%
Matériels électriques	1%	7%	3%
Matériels électroniques	6%	15%	9%
Energie	0%	0%	0%
Equipementiers automobiles	7%	19%	11%
Informatiques, télécommunication	4%	3%	3%
Machines et équipements mécaniques	2%	6%	3%
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	0%	0%	0%
Métaux, travail des métaux, recyclage	2%	5%	3%
Pharmacie	3%	2%	3%
Textile-Habillement	1%	4%	1%
Transport, Stockage, Bâtiment et Travaux publics	1%	2%	2%
Verre-Céramique-Minéraux-Bois-Papier-Edition	3%	7%	4%
Total Production	46%	90%	60%
Activités de services	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Total
Bureau commercial	15%	4%	11%
Centre de recherche & développement	10%	2%	8%
Distribution-logistique	9%	3%	7%
Quartier Général	8%	0%	5%
Autres services	12%	1%	9%
Total services	54%	10%	40%
Total	100 %	100%	100%

Source : Calculs des auteurs, d'après Ernst and Young.

(9) Bien sûr, des pays tels que la Hongrie ou la république tchèque attireront fort logiquement des projets de plus en plus nombreux dans ces activités à mesure que le niveau de développement de ces pays rattrapera celui de leurs voisins occidentaux.

- Corrélativement, ce sont les pays occidentaux jusqu'ici attracteurs d'activités de main d'œuvre au cours des années 1980-1990 (Royaume-Uni, Irlande, Péninsule ibérique...), qui ont subi l'essentiel du choc de la concurrence des pays de l'Est à bas coûts. Au contraire, les pays qui, du fait de leur profil de spécialisation, attirent une proportion plus importante d'activités à forte valeur ajoutée (Europe du nord, mais aussi France) ont maintenu leur part dans les localisations d'emplois (tableau 2).

Plus qu'à un mouvement massif et indifférencié de délocalisation au détriment de l'Europe de l'Ouest, on assisterait donc plutôt aujourd'hui à une évolution de la géographie économique européenne avec l'apparition de nouvelles formes de spécialisation : migration en cascade des industries de main d'œuvre vers une périphérie en expansion, spécialisation du «noyau central» sur les activités tertiaires supérieures et les activités industrielles à fort contenu en innovation⁽¹⁰⁾.

Ces tendances sont en fait porteuse de réelles opportunités pour les économies occidentales. En effet, l'intégration en cours entre deux régions à caractéristiques en grande partie complémentaires (que l'on considère les coûts de production, les qualifications de la main d'œuvre ou le dynamisme du marché), devrait en principe avoir un effet positif sur la croissance globale du revenu par tête dans l'ensemble de l'Europe à travers plusieurs mécanismes cumulatifs (élargissement et dynamisation du marché, ré-allocation spatiale des facteurs de production mobiles en fonction des dotations en facteur fixes des pays d'accueil, etc.).

Les anticipations des investisseurs constituent d'ailleurs un signal fort de l'existence de cette dynamique positive. Ainsi, près de la moitié des firmes interrogées par l'AFII considèrent que les perspectives à moyen terme d'investissement en Europe de l'ouest vont s'améliorer (graphique 4), pour des raisons liées à la fois aux opportunités de marché, à la recherche d'un accès aux ressources rares, etc.

Cependant, cet impact globalement favorable ne bénéficiera pas également à toutes les régions de l'Europe de l'Ouest : dans ce jeu à somme positive, il y aura beaucoup de gagnants, mais aussi quelques perdants. La menace est à cet égard particulièrement forte pour les régions à ancienne tradition industrielle, qui doivent redéfinir leur modèle de spécialisation pour compenser le déclin des activités amenées à se délocaliser. Or, c'est malheureusement un cas fréquent en France, comme on va le voir maintenant.

III - LES ENJEUX POUR LA FRANCE : QUELLE SPÉCIALISATION POUR LES RÉGIONS À PROFIL INTERMÉDIAIRE ?

Même si la France a pour l'instant assez bien résisté à cette poussée,

l'enjeu n'en est pas moins très important notre pays, notamment dans les régions plus exposées par la nature de leur spécialisation au risque de délocalisation. L'Alsace se trouve par exemple placée en concurrence frontale avec certains pays de l'Est pour les activités de sous-traitance des firmes allemandes et la délocalisation de sites manufacturiers d'Outre-Rhin. Et l'intensité de cette concurrence risque de s'accroître à mesure que seront touchées des activités à plus haute valeur ajoutée et que le nombre de concurrents potentiels sera plus élevé...

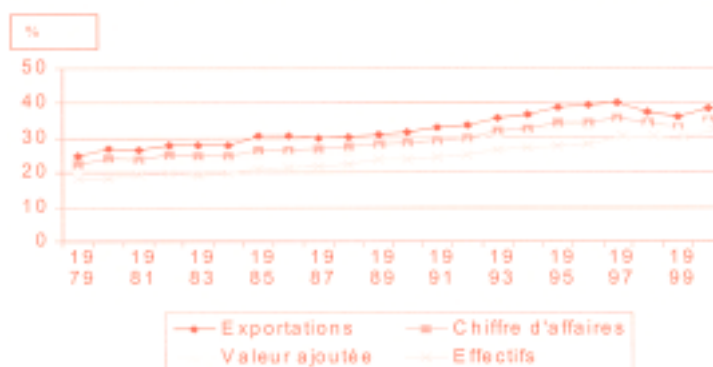
1 - La dimension de l'enjeu

Il est considérable pour notre pays, que l'on considère les flux ou les stocks :

- Flux : d'après les estimations réalisées à l'AFII, c'est au moins 15 % des créations annuelles d'emploi dans le secteur marchand qui dépendraient directement de décisions prises par des multinationales étrangères⁽¹¹⁾.

- Stocks : aujourd'hui, près du tiers des emplois et des investissements sont sous contrôle étranger dans l'industrie manufacturière (graphique 5), avec des taux de pénétration particuliè-

Graphique 5 : Poids des firmes étrangères dans l'industrie française



Source : Sessi (2002).

(10) Les études réalisées en 2000 par Midelfart et Knarvit pour le compte de la Commission européenne conduisent à des conclusions très proches des nôtres.

(11) Ce pourcentage doit être considéré comme un minima, car il n'intègre que les emplois liés à des projets dits mobiles, auxquels il faudrait ajouter les emplois liés aux projets "captifs" (réseaux de distribution, succursales bancaires, services de proximité, etc.).

rement élevés dans l'informatique, la pharmacie et la chimie. Selon des travaux encore non publiés de l'INSEE, ce chiffre dépasserait 10 % dans l'ensemble des activités tertiaires.

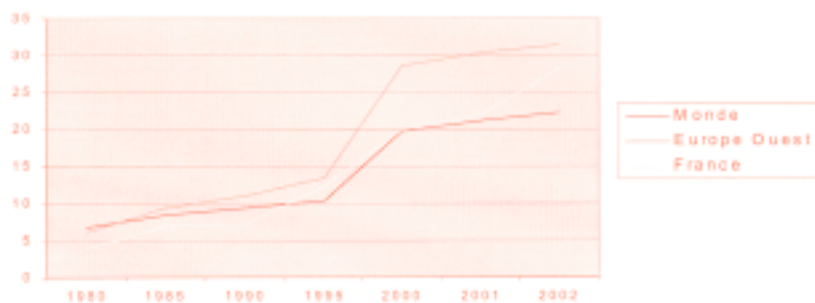
Encore ces données ne concernent-elles que les firmes réputées «étrangères». Mais il faut également tenir compte des groupes multinationaux français, qui emploient aujourd'hui environ 20 % des salariés du secteur marchand. Un rapide calcul montre alors que les firmes multinationales pourraient représenter, toutes nationalités confondues, près de 40 % de l'emploi privé en France. Si l'on tient compte des effets d'entraînement, on peut donc affirmer que les décisions de localisation des firmes multinationales (qu'elles soient d'origine française ou étrangère) constituent de loin aujourd'hui le principal facteur de développement (ou de réduction) de l'emploi et de l'activité dans l'économie nationale.

2 - Des performances françaises honorables

Notre pays a jusqu'ici réalisé des performances tout à fait honorables pour l'accueil des investissements internationaux, sans toutefois bénéficier de «points forts» particulièrement marqués. L'examen des données disponibles fait en effet apparaître les faits suivants :

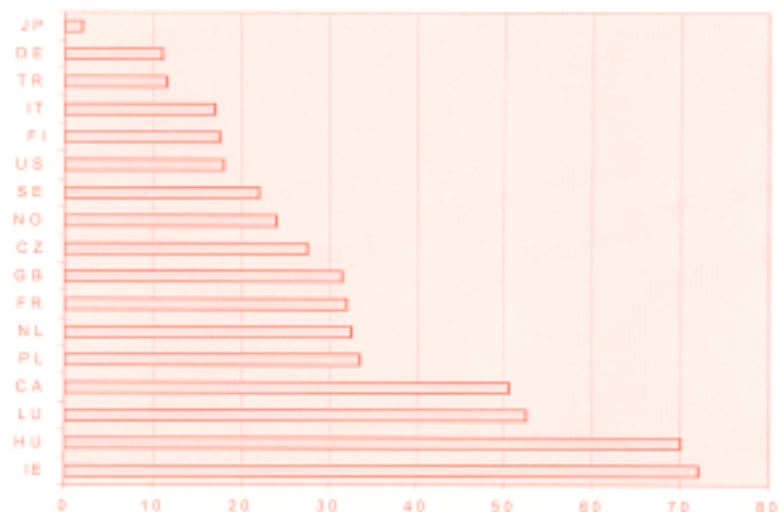
- Une progression rapide des flux et des stocks d'investissements directs en France au cours des 20 dernières années, aussi bien en niveau absolu qu'en valeur relative. C'est ainsi que le ratio stocks d'IED/PIB est passé de moins de 10 % en 1990 à près de 30 % en 2002 (graphique 6).

Graphique 6 :
Stocks d'IED/PIB



Source : CnuCED, 2003.

Graphique 7 :
Part de la production (ou du C.A) sous contrôle étranger dans le secteur manufacturier (1998 ou dernière année connue)



Source : OCDE, mesurer la globalisation, 2002.

- Cette progression s'est globalement effectuée depuis 1990 au même rythme que dans le reste du monde et de l'Europe de l'Ouest. Aussi, la part de notre pays dans les stocks d'investissement entrants s'est-elle maintenue au même niveau au cours des 15 dernières années : environ 5 % du total mondial et 15 % du total européen, pourcentages équivalents au poids de l'économie française. En particulier, le léger retard accumulé à la fin de la décennie 1990 a été rattrapé grâce aux très bonnes performances des années

2001 à 2002. Cette bonne résistance française au retournement récent de conjoncture est confirmée par les résultats de notre analyse du marché européen des investissements mobiles, qui montre un maintien des parts de marché françaises aux alentours de 10 % malgré la concurrence croissante des pays de l'Est (tableau 2).

- Le degré d'ouverture de la France aux investissements étrangers est aujourd'hui globalement comparable à celui des pays développés de taille équivalente : supérieur à

celui de l'Allemagne et bien sûr du Japon, il reste inférieur à celui de la Grande-Bretagne ou de petits pays comme la Hollande ou la Belgique. Cette observation est confirmée par le recoupement de plusieurs sources statistiques d'origine différentes : part des entreprises étrangères dans la production manufacturière (graphique 7), stocks d'IED rapportés au PIB, etc.

- La progression des entrées de capitaux a cependant été moins rapide que celle des sorties liées aux investissements des firmes françaises à l'étranger. Cette caractéristique, que l'on retrouve

pour l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest, ne doit pas cependant pas être uniquement être interprétée comme le signe d'une «fuites des capitaux» et de délocalisation des activités hors du territoire français. Elle reflète également le mouvement de multinationalisation des firmes françaises, qui, comme leurs homologues des autres pays développés, ont considérablement accru leur présence et donc leurs investissements à l'étranger. On retrouve ici, présenté sous un angle légèrement différent, un débat proche de celui évoqué au paragraphe II de cet article.

3 - Avantages et inconvénients d'un profil de spécialisation intermédiaire

La répartition sectorielle des emplois créés par les investissements «mobiles» en France telle qu'elle résulte de l'analyse des données Ernst and Young, est assez proche de celle observée pour l'ensemble de l'Europe. Alors que les pays de l'Est paraissent très spécialisés dans les activités manufacturières (automobile, l'électronique, dans une moindre mesure mécanique...), la Grande-Bretagne dans les quartiers généraux et la construction

Tableau 4
Répartition des emplois annoncés par activités pour quelques pays d'accueil
(moyennes 1998-2002, %)

	Royaume Uni	France	Allemagne	Rép. Tchèque	Hongrie	Pologne	Total
Bureau commercial	16,3%	12,9%	15,2%	1,5%	3,4%	4,5%	11,4%
Centre de recherche & développement	8,0%	10,0%	8,0%	1,8%	3,0%	2,7%	7,7%
Autres services	14,2%	9,4%	11,9%	1,0%	1,1%	0,1%	8,6%
Distribution-logistique	6,3%	11,6%	9,0%	1,7%	3,9%	3,4%	6,8%
Quartier Général exclusif	11,3%	2,9%	9,7%	0,1%	0,3%	0,3%	5,4%
Équipementiers automobiles	4,7%	10,6%	6,8%	29,3%	12,4%	19,2%	10,8%
Matériels électroniques	6,9%	5,2%	6,2%	19,1%	23,6%	5,1%	8,8%
Constructeurs automobiles	11,7%	3,1%	5,7%	4,0%	5,6%	19,0%	7,7%
Chimie, Plasturgie	4,5%	9,5%	10,0%	3,4%	5,2%	6,4%	6,5%
Verre-Céramique-Minéraux-Bois-Papier et Edition	2,0%	6,4%	4,4%	2,4%	4,6%	13,2%	4,5%
Informatiques, télécommunication	3,3%	1,8%	1,5%	5,8%	2,6%	1,3%	3,3%
Machines et équipements mécaniques	2,3%	3,6%	1,0%	10,3%	8,0%	2,6%	3,1%
Matériels électriques	1,9%	0,5%	1,3%	5,8%	9,8%	2,0%	3,0%
Agro-alimentaire, agriculture et pêche	1,8%	3,4%	3,0%	0,6%	4,5%	6,8%	3,0%
Pharmacie	1,4%	4,1%	2,3%	0,5%	1,8%	3,9%	2,8%
Métaux, travail des métaux, recyclage	1,4%	2,3%	1,3%	5,8%	3,2%	4,4%	2,5%
Transport, Stockage, Bâtiment et Travaux publics	1,3%	0,6%	1,9%	3,0%	3,6%	2,5%	1,5%
Textile-Habillement	0,2%	0,5%	0,1%	1,9%	2,2%	0,7%	1,5%
Ameublement & Equipement du foyer	0,3%	0,5%	0,0%	2,0%	0,6%	2,0%	0,8%
Energie	0,2%	1,0%	0,6%	0,0%	0,4%	0,0%	0,3%
Matériels aéronautiques, navals et ferroviaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Calculs des auteurs d'après Ernst and Young. Ces données ne peuvent être directement comparées avec les bilans publiés par les agences nationales (France notamment) compte tenu de différences significatives dans les champs et les méthodes de comptabilisation.

automobile, enfin l'Allemagne dans les fonctions tertiaire et la chimie, les pôles de spécialisation (mais également les faiblesses) français semblent nettement moins marqués.

On note toutefois des parts de marché satisfaisantes en distribution-logistique et dans une moindre mesure en chimie-plasturgie, pharmacie et centres de recherche, une bonne résistance à la poussée des pays est-européens dans l'équipement automobile et dans certaines industries de base non métalliques. Par contre, les parts de marché françaises sont faibles dans le domaine des quartiers généraux, de la production de matériel électrique, électronique et informatique, et d'une manière générale des industries légères.

Cette spécialisation peu marquée de notre pays constitue à la fois un avantage et un inconvénient : rarement mauvais, nous sommes susceptibles d'attirer une très large gamme d'activités. Rarement les meilleurs, nous sommes trop souvent surclassés par des pays disposant d'avantages différenciants forts pour un type particulier d'activités : bas salaires des pays de l'Est pour les industries de main d'œuvre, qualité de l'environnement industriel allemand pour certaines activités chimiques, attractivité de Londres ou Bruxelles pour les sièges de quartiers généraux européens, etc.

Conclusion

Les réflexions précédentes peuvent contribuer à dégager quelques principes d'actions concernant la politique française d'attractivité.

Une première priorité est sans

doute de bien définir nos objectifs : souhaitons-nous avant tout attirer vers la France des activités à haute technologie, créer un nombre élevé d'emplois, renforcer nos meilleurs pôles de compétitivité, remédier à la désindustrialisation de certaines régions ? Nous ne pourrions pas réaliser simultanément tous ces objectifs, qui sont partiellement incompatibles tant dans leur nature même que dans les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Il convient ensuite de déterminer le champ d'action des politiques d'attraction. Au-delà des seuls investissements mobiles habituellement prospectés par les agences, de nouveaux types d'activité pour lesquels la France offre des atouts importants, comme par exemple le secteur hôtelier et l'immobilier de loisir, pourraient être pris en compte. Afin d'éclairer ces choix, notre dispositif d'observation de l'attractivité française et des tendances du marché de l'investissement pourrait être renforcé, de manière à alimenter le décideur politique en analyses et propositions d'action, dans différents domaines : au niveau macroéconomique, amélioration des déterminants globaux de l'attractivité (image du pays, rapport coût/efficacité du système d'action public, environnement réglementaire, etc.) ; au niveau local, renforcement et valorisation de nos pôles de compétences spécialisés (filiale immunologie-vaccinologie dans la région lyonnaise, parfumerie en Provence, etc.). Les atouts considérables dont disposent notre pays pourront alors être pleinement mis en valeur pour affronter avec succès les nouveaux enjeux nés de la globalisation.

Bibliographie

Cnuced 2003, *World Investment Report 2003, FDI policies for development*, Genève

Ernst and Young, 2002, *European Investment Monitor, 2002 report, a comprehensive analysis of companies' location decisions in 2001*, ronéo (London)

Hatem F., 2002, «Les multinationales poursuivent leur expansion internationale, les principaux enseignements d'une enquête auprès des 600 premières firmes mondiales», *Les notes bleues de Bercy*, n° 221, 1er janvier

Midelfart-Knarvik K.H., Overman H.G., Venables A.J., 2000a, *Comparative advantages and economic geography : estimating the determinants of industrial location in the EU*, CEPR discussion paper n°2618

Midelfart-Knarvik KH, Overman H.G., Redding S.J., Venables A.J., 2000b, *The location of european industry*, papers 142, Commission of the EEC-Ecofin, Economic Papers

OCDE, 2002, *Measuring globalisation, the role of multinationals in OECD economies*, Vol. 1 et 2, Paris

Sessi, 2002, *L'implantation étrangère dans l'industrie française au 1^{er} janvier 2000*, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie Digitip, coll. Références/chiffres clés

Tejima S., 1997, *Globalization, regionalization, trilemma and structural change of host and home countries economies through Japanese FDI growth*, miméo, Eximbank of Japan

